
-DÉCISIONS-

Motion omnibus

Motion_001 du 3 juin 2023 (M. Baldwin/V. Nickson) que le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council propose ce qui suit :

1. Que l'ordre du jour soit adopté tel que distribué;
2. Que le procès-verbal de l'assemblée générale d'hiver du 24 et 25 mars 2023 soit accepté tel que distribué (voir **annexe A**);
3. Que les états financiers 2022 du Conseil régional de Nakonha:ka soient reçus tels qu'ils ont été distribués (voir **annexe B**) ;
4. Que le Conseil régional nomme BCGO S.E.N.C.R.L. pour mener la mission d'examen de 2023 de la Conseil régional Nakonha:ka ;
5. Que les états financiers 2022 modifiés de la Conseil des finances et de l'expansion soient reçus tels qu'ils ont été distribués. (voir **annexe C**) ;
6. Que le Conseil régional nomme BCGO S.E.N.C.R.L. pour mener la mission d'examen de 2023 de la Conseil des finances et de l'expansion;
7. Que les personnes suivantes soient nommées à la Conseil des finances et de l'expansion du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2025 : Peter Bisset, Fred Braman, Jim Fyles, Jim Moffat, Royal Orr, Ted Rutherford, Paul Stanfield et Frederick (Rick) Sheffer ;
8. Que l'amendement suivant à la pratique et à la Politique concernant l'indemnité de kilométrage pour le personnel ministériel, les célébrantes et les célébrants laïques et les superviseures et les superviseurs de sites ministériels soit reçu : Insertion du taux du Conseil général, tel que déterminé périodiquement dans le manuel Salaires minimums et remboursements pour le personnel du ministère, pour les frais de déplacement, et remplacement de la référence au taux kilométrique précis pour les déplacements et référence générale au taux du Conseil général tel que déterminé ;
9. Que l'amendement suivant à la Politique relative au produit de la vente de propriétés soit reçu : Dans le cas d'une communauté de foi qui n'est pas en voie de dissolution, la ligne directrice " e " doit être supprimée : "Avant les distributions ci-dessus, le Conseil régional demande également que l'on envisage de donner jusqu'à 2 % du produit net (mais pas plus de 5 000 \$) de la vente des biens de l'église (sauf s'il s'agit de la vente d'un presbytère), pour aider à financer le travail des Archives du Conseil régional ". Pour une communauté de foi qui se dissout, la ligne directrice "i" doit être supprimée : "2 % du produit net de la vente des biens de l'église, limité à 5 000 \$, doivent être versés pour aider à financer le travail des Archives du Conseil régional. "
10. Que les personnes suivantes agissent à titre des scrutateurs : Vivienne Galanis, Cathy Hamilton, pasteure et Kent Chown, pasteur;
11. Que la personne suivante agisse à titre d'assesseurs-conseil: Fred Braman;
12. Que les personnes suivantes agissent à titre d'aumôniers(ières) : Marie-Christine Gladu, pasteure et Pierre Goldberger, pasteur;
13. Que Pasteure Tami Spires et Shanna Bernier agissent à titre d'Équipe support d'équité
14. Que cette réunion comprend l'alliance comportementale - Sainte bienséance1 – une litanie – 1 par le pasteur Michael Blair, secrétaire général

*(PowerPoint Presentation)

Une voix : Ensemble, appelés par le Christ, en communauté, femmes et hommes de foi, meurtris autant qu'animés par l'espérance, aspirant à un service fidèle de Dieu, en ce temps, en ce lieu, et y apportant la diversité de nos dons,

D'autres voix : nous nous engageons à placer Dieu au centre de tout ce que nous faisons.

Une voix : Nous confessons ne pas avoir été à la hauteur de notre vision de la communauté; nous avons besoin que l'Esprit réoriente notre marche pour que jaillisse une foi vivante, fondée sur la grâce plutôt que le privilège,

D'autres voix : nous nous engageons à être véridiques dans nos échanges : nous parlerons chacun et chacune pour nous-mêmes et nous parlerons pour dire quelque chose.

Une voix : Nous sommes appelés à former une communauté dans la diversité où nos différences sont célébrées;

D'autres voix : ainsi, nous nous engageons à honorer notre vision interculturelle en accueillant les débats d'idées, en aménageant de l'espace pour une participation pleine et équitable de tous et chacune, en favorisant la prise de parole des personnes plus silencieuses, en portant attention à notre langage corporel, en écoutant avec attention et sans interruption et en séparant les personnes des problèmes.

D'autres voix : dans la manière de répondre à notre appel de disciple, nous nous engageons à nous tenir mutuellement responsables si nous ne respectons pas nos engagements; dans nos échanges et nos projets, nous adopterons une orientation axée sur l'avenir, nous démontrerons notre appréciation et nous respecterons les décisions de l'instance.

Une voix : Nous sommes appelés à un leadership porté par l'espérance d'un but et d'une vision, membres d'une communauté constituée et inspirée par Dieu, partenaires de Dieu pour prendre soin de la Création.

D'autres voix : Ainsi, nous nous engageons à assurer la confidentialité des discussions et à faire bon usage de notre temps.

À l'unisson : Nous déclarons être appelés par Dieu, comme disciples de Jésus, pour guider l'aspiration de l'Église Unie du Canada à devenir une Église courageuse, connectée et en évolution, constituée de communautés diversifiées, portées par le courage et l'espérance, unies par une spiritualité profonde, créatrices d'une liturgie inspirante et en quête audacieuse de justice. Amen.

Dans le Manuel de 2022 (voir la page 204), l'expression Holy Manners est traduite par règles de conduite axées sur le respect et la bienveillance.

S'opposer à la montée de l'homophobie et de la transphobie dans notre société

Motion_002 du 3 juin 2023 (É. Hébert-Daly/B. Eastwood) que le Conseil régional Nakonha:ka publie une déclaration par l'intermédiaire de ses dirigeants [à publier sur ses canaux de communication et à envoyer aux médias et aux dirigeants politiques] pour s'opposer à la montée de l'homophobie et de la transphobie dans notre société, et à l'idée que les enfants doivent être "protégés" de la communauté LGBTQ2+. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Renvoi 1 : Création d'une organisation nationale autochtone autonome

Motion_003 du 3 juin 2023 (N-R Boie/M-P Point) que le Conseil régional Nakonha:ka accepte d'appuyer le renvoi qui modifie les Principes de l'Union de manière à indiquer :

1. *Que l'Église Unie du Canada sera organisée de la manière suivante : (1) reposant sur une structure à trois conseils, elle sera composée de communautés de foi, de conseils régionaux et d'un Conseil ecclésial* ainsi que (2) d'une organisation nationale autochtone autonome;*
2. *Qu'une fois que la nouvelle organisation nationale autochtone autonome sera créée au sein de l'Église Unie du Canada, elle disposera de ses propres mécanismes pour apporter de futurs changements à sa*

*structure et à ses processus et par conséquent, elle ne sera pas assujettie au processus de renvoi, en vertu de l'article 7.4.1 des Principes de l'Union**;*

3. *Les changements nécessaires à apporter pour la création de l'organisation nationale autochtone autonome.*

* Les appellations Conseil ecclésial et Conseil général sont souvent employées indifféremment.

** Les changements proposés aux Principes de l'Union sont indiqués en détail dans un tableau à la page 5, sous la rubrique Foire aux questions

54 OUI 2 NON ADOPTÉ

Exécutif 2023-24

Motion_004 du 3 juin 2023 (H. Hliaras/J. Langelier) que le Conseil régional Nakonha:ka reçoive et approuve les recommandations de l'équipe dirigeante en matière de nominations de nommer les personnes suivantes pour siéger à l'exécutif :

*changements en rouge

Membres votants:

Présidente (2 ans maximum)

Marc Grenon (2024)

Président Élu-e (Élu en « hors année » pour un mandat d'un an)

(Poste vacant)

Past President (1 an)

Linda Buchanan, pasteure (interim)

Trésorier (aucun terme)

Paul Stanfield (sans terme)

Ministre exécutif

Éric Hébert-Daly, pasteur (nouveau)

Représentant des équipes dirigeantes suivantes:

Immobiliers et de finances

Fred Braman

Relations pastorales

Christine Marie Gladu, pasteure (nouveau)

La Table des ministères en français

Pierre Goldberger, pasteure (nouveau)

Équipe jeunesse

Denis Ashby

Vivre des relations justes

Jan Jorgensen, pasteure/ Read Sherman

pasteure/ Lisa Byer-de Wever (en rotations)
(nouveau)

Justice et d'implication communautaire

Bailey Eastwood (nouveau)

Financement et de soutien

Pasteure Barbara Bryce (interim)

Présidente de l'Équipe de planification des réunions
du conseil régional

Valerie Epps-Nickson

Conseil des finances et de l'expansion

Peter Bisset

Nominations

Pasteure Linda Buchanan (nouveau)

Cinq (5) Membres votants en général (2 ans)

1. Tami Spires, pasteure (2024)

2. Samuel V. Dansokho, pasteur (2024)

3. Marie-Claude Manga, pasteure (nouveau)
(2025)

4. Erika (Qian) Liang (2025) (nouveau)

5. Adedeji Sunday Akintayo (2025) (nouveau)

Membres correspondants sans droit de vote

| | |
|---|--------------------|
| Responsable des relations pastorales | Rev. Dan Hayward |
| Communication et soutien administratif | Judy Coffin |
| Adjoint de programme à la ministre exécutive | Joel Miller |
| Responsable du soutien aux réseaux et aux regroupements | David-Roger Gagnon |
| Responsable du programme jeunesse et jeunes adultes | Shanna Bernier |
| Gestionnaire des finances et du bureau | Brian Ruse |

ADOPTÉ**Équipe dirigeante en matière de nominations 2023-24**

Motion_005 du 3 juin 2023 (L. Buchanan/H. Hliaras) que le Conseil régional Nakonha:ka confie à Équipe dirigeante en matière de nominations en matière de mise en candidature du Conseil régional l'étude et la réflexion dans la prière de la politique du Conseil régional concernant la composition de l'Exécutif et qu'il fasse rapport en suggérant une voie à suivre pour l'Exécutif du Conseil régional Nakonha:ka. **ADOPTÉ**

Motions de clôture

Motion_006 du 3 juin 2023 (V. Epps-Nickson/ L. Gage) qu'à la levée du Célébrations des ministères, tous les pouvoirs du Conseil régional soient accordés à l'exécutif jusqu'à l'ouverture de la prochaine assemblée générale (dates à déterminer). **ADOPTÉ**

Motion_007 du 3 juin 2023 (V. Epps-Nickson/ L. Gage) que l'assemblée soit ajournée à 15 h 37, et que la président déclare cette assemblée générale du conseil régional Nakonha:ka conclue. **ADOPTÉ**

Annexes

| | |
|----------|--|
| Annexe A | Procès-verbal de l'assemblée générale d'hiver du 24 et 25 mars 2023 |
| Annexe B | États financiers 2022 du Conseil régional de Nakonha:ka |
| Annexe C | États financiers 2022 modifiés de la Commission des finances et de l'extension |

les annexes sont disponibles sur le site web du Conseil régional (sous la rubrique [documents à télécharger](https://nakonhakaucc.ca/fr/evenement/rassemblement-du-conseil-regional-juin-2023/)) :

<https://nakonhakaucc.ca/fr/evenement/rassemblement-du-conseil-regional-juin-2023/>